



DESCRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste :	Conseiller·ère – Réseau d'accès aux financements climatiques (CFAN)
Division/Programme et Section/Projet (le cas échéant) :	Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES)
Lieu d'affectation :	Suva, Fidji
Supérieur·e hiérarchique :	Coordonnateur·rice – financements climatiques
Nombre de personnes supervisées :	0
Objet du poste :	La personne titulaire du poste apporte un soutien technique visant à permettre l'accès aux financements climatiques, l'objectif étant de répondre aux priorités des pays océaniques en matière de changement climatique par l'intermédiaire du Réseau d'accès aux financements climatiques (CFAN).
Date :	Juin 2023

Contexte institutionnel et organigramme

Tenant lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance, la **Communauté du Pacifique** (CPS), principale organisation scientifique et technique du Pacifique, appuie le développement de la région depuis 1947. Le **Programme durabilité environnementale et changement climatique** (CCES) pilote les initiatives de la CPS dans le domaine du changement climatique et de la durabilité environnementale en collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, l'objectif étant de favoriser l'intégration de ces enjeux dans les activités de développement. Au sein du Programme CCES, l'**Unité financements climatiques** (CFU) aide les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des projets et programmes liés au changement climatique. La CPS étant accréditée en tant qu'entité d'accès direct (EAD) auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et institution régionale de mise en œuvre (IRM) auprès du Fonds pour l'adaptation (FA), cette unité aide les pays à accéder à des financements climatiques.

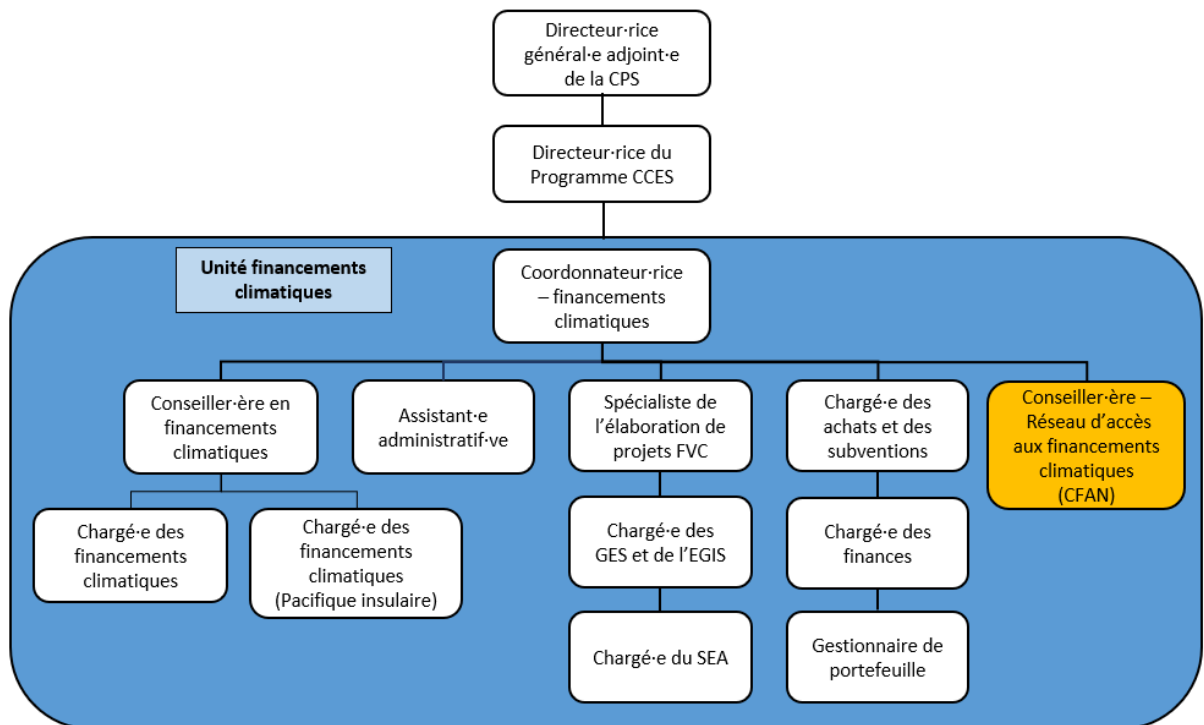
À ce titre, la CFU fait office de partenaire d'exécution régional pour le Réseau d'accès aux financements climatiques (CFAN), qui a été mis en place pour aider les pays en développement à accéder aux financements et à réaliser ainsi leurs objectifs climatiques. En cultivant un réseau de conseillers en financements climatiques hautement qualifiés, le CFAN renforce les capacités des pays en développement à 1) recenser les sources et instruments permettant d'accéder aux financements climatiques, 2) nouer des relations avec les organismes de financement climatique et 3) structurer le financement des investissements relatifs à l'adaptation et à l'atténuation. Le CFAN intervient dans l'ensemble des pays en développement, en se concentrant sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Les conseillers du CFAN travaillent dans le cadre d'un mandat ciblé dans l'objectif d'accéder à des sources nationales et internationales de financement public et privé, afin de structurer le financement des investissements dans des projets prioritaires d'adaptation et d'atténuation, et dispensent des conseils sur la stratégie globale relative aux projets en cours. Les conseillers du CFAN font partie d'un groupe mondial de conseillers en financements climatiques.

Sous la supervision du/de la Coordonnateur-riche – financements climatiques, le-la Conseiller-ère – CFAN est engagé-e pour une période d'un an par l'Unité financements climatiques de la CPS et son contrat pourra éventuellement être prolongé en fonction de ses résultats. Sa mission consiste à favoriser l'accès à des sources nationales et internationales de financement public et privé et à structurer les investissements dans les domaines prioritaires des pays océaniques en matière d'adaptation et d'atténuation, conformément aux priorités stratégiques fixées au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et aux plans nationaux d'adaptation.

Une fois engagé-e, le-la Conseiller-ère – CFAN suit un programme de formation de plusieurs mois, organisé par cohortes, qui comprend une formation technique sur les financements climatiques ainsi que l'établissement de relations avec des institutions financières publiques et privées. De plus, il-elle participe à des ateliers en présentiel, où il-elle peut bénéficier d'autres possibilités de formation et de mise en réseau. Dans le cadre du Réseau, la personne titulaire du poste continue de recevoir un appui technique pendant toute la durée de son contrat et bénéficie de conseils entre pairs. Elle anime ensuite des ateliers sur les financements climatiques à l'intention des fonctionnaires afin de transmettre ces compétences, en veillant à créer des capacités durables dans les pays au moyen du transfert de connaissances aux représentants des pouvoirs publics.

Le schéma ci-dessous indique où le poste de Conseiller-ère – CFAN se situe dans la structure organisationnelle de la CPS. Le-La Conseiller-ère – CFAN relève directement du/de la Coordonnateur-riche – financements climatiques de la CPS et travaille en étroite collaboration avec le-la Responsable régional-e du/de la Coordonnateur-riche du Réseau.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Sous la supervision du/de la Coordonnateur-riche – financements climatiques, le poste de Conseiller-ère – CFAN englobe les domaines de résultats essentiels/objectifs suivants :

- Appuyer la définition, l'élaboration, la conception et la mise en œuvre de projets de financements climatiques bénéficiant de sources de financement multilatérales ou bilatérales (45 %).

- Fournir des conseils stratégiques et des orientations techniques, et contribuer à la sensibilisation et à la formation concernant les activités, les exigences et les processus d'élaboration de projets liés au changement climatique (25 %).
- Favoriser l'acheminement des financements climatiques aux échelons régional, national et local au moyen de projets liés au changement climatique pilotés par la CPS (30 %).

Une description générale des résultats attendus dans les domaines précités est fournie ci-dessous :

<i>Responsabilités du-de la titulaire du poste</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
<p>Objectif 1 : Appuyer la définition, l'élaboration, la conception et la mise en œuvre de projets de financements climatiques bénéficiant de sources de financement multilatérales ou bilatérales (45 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils stratégiques et techniques aux pays océaniques en ce qui concerne les possibilités de financement dans le domaine du changement climatique, ainsi que l'aide que peut leur apporter le CFAN pour élaborer des réserves de projets. • Appuyer la définition, l'élaboration et la présentation de demandes de financements climatiques, notamment en explorant les sources de financement, en encourageant les parties prenantes à respecter les exigences des demandes de financement et en évaluant les instruments financiers afin de structurer les investissements. • Réaliser des évaluations de pré faisabilité des programmes et projets de financement climatique en faisant intervenir toutes les parties prenantes concernées. • Soutenir une analyse financière, économique, sociale et réglementaire tout au long de la conception de projet, en collaboration avec les interlocuteurs au sein des pouvoirs publics, les partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes. • Assurer la coordination avec les autres conseillers du CFAN et leur apporter un appui en matière d'élaboration de demandes de financement climatique et de réserves de projets connexes, au besoin. • Appuyer et maintenir une collaboration harmonieuse et étroite entre les partenaires institutionnels et techniques qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de financement climatique dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les interlocuteurs au sein des pouvoirs publics océaniques (par exemple, les autorités nationales désignées et autres référents chargés du changement climatique) et les partenaires du développement sont informés de l'appui apporté par le CFAN à l'élaboration de projets liés au changement climatique. • Une réponse professionnelle est apportée en temps voulu aux demandes formulées par les pays pour obtenir un appui en matière de définition, d'élaboration, de conception et de mise en œuvre de projets liés au changement climatique. • Les projets liés au changement climatique sont conçus, élaborés et mis en œuvre dans les délais impartis, de manière professionnelle, conformément aux exigences des bailleurs de fonds et aux priorités nationales. • La coopération avec d'autres conseillers du CFAN au sein du réseau océanique permet d'élaborer des demandes de financement et des réserves de projets nouvelles et supplémentaires dans le domaine du changement climatique. • La collaboration avec les partenaires et parties prenantes est professionnelle et efficace, et facilite la création de projets et de réserves de projets dans le domaine du changement climatique.
<p>Objectif 2 : Fournir des conseils stratégiques et des orientations techniques, et contribuer à la sensibilisation et à la formation concernant les activités, les exigences et les processus d'élaboration de projets liés au changement climatique (25 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au programme de formation de Conseiller-ère du CFAN et l'achever avec succès. • Sous la supervision du-de la Coordonnateur-ice – financements climatiques, piloter la conception et l'animation d'au moins une activité de renforcement des capacités à l'échelon national, avec l'appui du CFAN, en vue du transfert de compétences et de connaissances aux agents locaux dans les ministères 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de travail du CFAN progresse aux échelons national, régional et international, le cas échéant. • Les organismes publics et d'autres parties prenantes sont informés et peuvent accéder à des informations actualisées sur les exigences des bailleurs de fonds en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre

<p>concernés, services publics et autres parties prenantes, le cas échéant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer activement à la communauté du CFAN, notamment en représentant le CFAN lors de manifestations et de réunions externes, ainsi qu'en renforçant la valeur ajoutée du CFAN au moyen de l'apprentissage entre pairs, de l'échange de connaissances et d'activités en groupes. • Se tenir au fait des principaux changements et évolutions en matière de politiques, d'activités, de modalités et d'exigences des grands bailleurs de fonds climatiques et partenaires du développement, afin d'appuyer l'élaboration de demandes de financement et de réserves de projets. • Offrir des services de conseils stratégiques et techniques, de formation, d'information et de sensibilisation aux interlocuteurs des pouvoirs publics et à d'autres parties prenantes en ce qui concerne les possibilités liées au changement climatique, ainsi que les politiques, les modalités et les différentes exigences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de projets. 	<p>de projets liés au changement climatique, ainsi que les priorités nationales et régionales relatives au changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes publics et d'autres parties prenantes bénéficient d'une assistance technique et d'une offre de formation sur la manière d'élaborer des projets et des réserves de projets liés au changement climatique en répondant aux critères d'investissement des bailleurs de fonds et à d'autres exigences en matière d'élaboration de projets.
<p>Objectif 3 : Favoriser l'acheminement de financements climatiques aux échelons régional, national et local au moyen de projets liés au changement climatique pilotés par la CPS (30 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les pays océaniques, les communautés et d'autres parties prenantes à affecter les financements climatiques aux échelons régional, national et communautaire en mettant en œuvre des projets liés au changement climatique. • Diriger et soutenir les activités de la CPS en matière de conception et de mise en œuvre de l'Accélérateur d'innovation climatique dans le Pacifique (RPCIA), notamment l'élaboration de demandes de financement, ainsi que la révision et la finalisation d'appels à manifestations d'intérêt, d'appels d'offres, d'accords de subvention et d'autres documents connexes (au besoin), afin de faciliter les flux de financements climatiques vers les bénéficiaires. • Fournir une assistance et un appui techniques en matière de recensement et d'incubation de possibilités innovantes d'accès aux financements climatiques, afin que celles-ci puissent être reproduites et transposées à plus grande échelle pour le RPCIA et d'autres sources de financement. • Apporter un soutien ponctuel aux pays océaniques, à la CPS et à d'autres parties prenantes pour la gestion et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique, au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien apporté aux pays océaniques, aux communautés et à d'autres parties prenantes permet d'affecter les flux de financements climatiques aux échelons régional, national et communautaire de manière efficiente et efficace. • Le RPCIA et d'autres initiatives pertinentes permettent d'attribuer les flux de financements climatiques aux bénéficiaires finaux. • Une assistance et un appui techniques en matière de recensement et d'incubation de possibilités innovantes de financements climatiques sont apportés de manière professionnelle et en temps opportun. • Une réponse professionnelle est apportée en temps voulu aux demandes ponctuelles.

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre la personne titulaire du poste et son·sa supérieur·e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration des résultats.

Tâches courantes les plus complexes

Le principal enjeu de ce poste est de travailler en étroite collaboration avec les divers organismes publics, bailleurs de fonds et d'autres organisations partenaires (notamment le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique [FIP] et le Programme régional océanien de l'environnement [PROE]) en vue de définir et d'élaborer des projets et des réserves de projets liés au changement climatique, dans une multitude de domaines thématiques. La personne titulaire du poste devra mobiliser de solides compétences techniques, tout en faisant preuve d'un engagement actif, en établissant de nouvelles relations et en renforçant les liens existants.

Les enjeux spécifiques sont les suivants :

- Connaître le contexte de la gouvernance climatique internationale, notamment ses aspects financiers.
- Avoir une bonne connaissance du contexte de développement de la région Pacifique (notamment des questions environnementales et sociales) et de la science des effets du changement climatique.
- Gérer la complexité des règles et des procédures des bailleurs soutenant des projets liés au changement climatique (élaboration de projet, établissement de rapports et systèmes financiers).
- Être à même de proposer des activités de renforcement des capacités sur les exigences à respecter en matière d'élaboration de projets liés au changement climatique.
- Contribuer à l'élaboration, dans des délais serrés, de projets très complexes pouvant réunir un grand nombre de partenaires dans de multiples secteurs du développement (agriculture, pêches, santé, transport, etc.).
- Travailler dans un contexte institutionnel complexe.
- Coordonner un large éventail de parties prenantes dans une région très vaste et dans de multiples secteurs, en vue de l'élaboration, de la conception et de la mise en œuvre de projets de manière efficace.
- Présenter des points d'information, des communications institutionnelles et des rapports destinés aux bailleurs de qualité et convaincants.
- Gérer des tâches de nature différente.
- Répondre rapidement à des demandes de conseils multiples, ponctuelles et souvent urgentes.
- Comprendre les enjeux d'ordre culturel, liés au genre et à d'autres questions sociales dans le Pacifique, ainsi que le lien entre ces enjeux, d'une part, et les éléments liés à la conception de projets et les effets du changement climatique, d'autre part.

Relations fonctionnelles et compétences relationnelles

Principaux interlocuteurs internes et externes	Types d'échanges les plus fréquents
<p>Externes : Principaux interlocuteurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteurs au sein des pouvoirs publics (autorités nationales désignées, ministères chargés du changement climatique, autres ministères et organismes concernés) • Bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux • Autres conseillers du CFAN, responsable régional-e du CFAN et autres membres du Réseau CFAN • Secteur privé, société civile, organisations régionales, bailleurs de fonds et autres partenaires du développement qui participent aux efforts d'atténuation et d'adaptation • Organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et autres partenaires du développement 	<p>Le-La Conseiller·ère – CFAN travaillera en étroite collaboration avec les interlocuteurs externes en vue de veiller à ce que les projets soient définis, élaborés, conçus et mis en œuvre en respectant le calendrier. Il-Elle fournira également des documents d'information à toutes les parties pertinentes, si nécessaire. Il-Elle choisit la meilleure démarche entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriels : requêtes, envoi de formulaires et documents, collaboration quotidienne • Téléphone/Skype/MS Teams/Zoom/etc. : lorsqu'aucune trace écrite n'est requise et efficacité supérieure • Échanges directs avec les agents basés dans les ministères et d'autres partenaires dans les pays • Participation à des réunions, formations et séminaires, à distance ou en présentiel

<p>Internes : Principaux interlocuteurs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité financements climatiques de la CPS • Programme CCES de la CPS, notamment le-la Directeur-riche du CCES et d'autres agents • Directeur-riche général-e et Directeur-riche adjoint-e de la CPS : Sciences et capacité et Directeur-riche adjoint-e : Opérations et intégration • Autres divisions et services généraux de la CPS 	<p>Le-La Conseiller·ère – CFAN travaillera en étroite collaboration avec les interlocuteurs internes en vue de veiller à ce que les projets soient définis, élaborés, conçus et mis en œuvre en respectant le calendrier. Il·Elle fournira également des documents d'information à toutes les parties pertinentes, si nécessaire. Il-elle trouvera le meilleur canal entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriels : requêtes, envoi de formulaires et documents, collaboration quotidienne • Téléphone/Skype/MS Teams/Zoom/etc. : lorsqu'aucune trace écrite n'est requise et efficacité supérieure • Échanges directs avec les agents de la CPS dans les pays • Participation à des réunions, formations et séminaires, à distance ou en présentiel
---	--

Niveau de délégation

Budget de fonctionnement : 0 euro

Niveau autorisé d'engagement de dépenses ne requérant pas l'aval du-de la supérieur-e hiérarchique : 0 euro

Profil personnel

Cette section vise à décrire les compétences requises pour que le-la titulaire du poste puisse exécuter ses fonctions à 100 % d'efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil du-de la titulaire actuel-le du poste.) Il peut s'agir d'une combinaison de connaissances et d'expériences, de qualifications ou d'acquis équivalents, ou encore de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences propres au poste considéré.

Qualifications

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de cycle supérieur en économie, finances, changement climatique, environnement, développement ou dans un domaine apparenté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat en gestion ou élaboration de projet. • Certificat en science et/ou gouvernance du changement climatique.

Connaissances et expérience

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins sept ans d'expérience professionnelle dans le domaine du financement climatique ou dans un domaine apparenté, de préférence pour une institution financière ou une agence de développement. • Expérience de la mobilisation et de la structuration de financements dans le cadre d'investissements climatiques. • Expérience d'organismes internationaux de financement climatique (par exemple, FVC ou FA), en particulier les aspects techniques des activités d'adaptation et d'atténuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance du contexte océanien, notamment du paysage institutionnel régional, de la gouvernance du changement climatique et du développement durable, et des questions scientifiques associées à l'adaptation aux effets du changement climatique. • Solides connaissances des objectifs, modalités, politiques et exigences des bailleurs de fonds multilatéraux. • Expérience de la fourniture d'une assistance technique à l'échelon national sur l'adaptation au

<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude avérée à élaborer des demandes de financement conformément aux exigences de divers fonds de financement climatique. • Facilité avérée à nouer des relations et compétences en matière d’animation. • Parfaite maîtrise de l’anglais, à l’oral et à l’écrit. • Disposition et aptitude à s’engager dans les activités au sein des pays et à effectuer des déplacements au besoin, dans la mesure du possible. • Expérience professionnelle dans les pays en développement (de préférence, les petits États insulaires en développement) sur des questions liées au climat et au développement. 	<p>changement climatique et l’atténuation de ses effets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience du travail avec les décideurs. • Expérience de la gestion de personnel. • Compétences en préparation de budgets et établissement de rapports. • Expérience des méthodes de travail participatives et consultatives avec les parties prenantes.
--	---

Compétences clés/qualités personnelles/compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l’on peut attendre à 100 % d’efficacité.

Niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Une parfaite maîtrise de l’anglais, à l’oral et à l’écrit, est indispensable pour communiquer avec les représentants des pays membres de la CPS et les partenaires du développement. • Connaissances approfondies des questions liées à l’adaptation au changement climatique et à l’atténuation de ses effets. • Aptitude à fournir des services de haute qualité. • Capacité à fournir des conseils stratégiques et une réflexion novatrice. • Compétences avérées en élaboration et gestion de projets. • Excellentes capacités analytiques et rédactionnelles.
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente compréhension du contexte de la coopération pour le développement et de ses principaux acteurs en Océanie. • Questions d’égalité et d’équité de genre. • Mesures de protection environnementale et sociale. • Aptitude attestée à travailler dans un contexte multiculturel. • Capacité avérée à prendre des initiatives et à travailler en autonomie. • Sens de la communication et aisance à évoluer dans la sphère politique. • Capacité à travailler au sein d’une petite équipe, couplée à de solides compétences relationnelles. • Aptitude en coordination et collaboration. • Souplesse et capacité avérée de respecter les délais fixés. • Préparation de budgets et rapports financiers. • Maîtrise des logiciels de bureautique habituels.
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership.
Connaissance élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à gérer des informations confidentielles de manière professionnelle.

Comportements déterminants

Dans le cadre du processus d’amélioration de la performance, tous les agents sont évalués au regard des comportements déterminants suivants :

- Changement et innovation
- Compétences interpersonnelles
- Esprit d’équipe

- Promotion de l'équité et de l'égalité
- Discernement
- Perfectionnement individuel
- Grande capacité de communication et aisance relationnelle
- Engagement / Responsabilité

Qualités personnelles

- Sens aigu de la déontologie et de l'éthique
- Affabilité
- Sens aigu avéré du service client

Modification du descriptif de fonctions

Il peut se révéler nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de fonctions en raison de la nature évolutive du milieu de travail, et notamment de l'évolution technologique ou statutaire. La CPS peut apporter les modifications requises, le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont des activités de planification connexes.